

Questions additionnelles de la commission adressées à la SHDM suite aux séances thématiques d'information des 14, 15, 16 et 17 mai 2007

- Q1** Pouvez-vous nous faire parvenir un tableau des échéanciers du phasage du projet en indiquant, si possible, l'étalement dans le temps des demandes de permis?
- Q2** Pouvez-vous nous faire parvenir un tableau des coûts du projet en indiquant les hypothèses d'aides du Gouvernement du Québec ou d'autres partenaires et concernant les programmes ou subventions pour les logements sociaux, les infrastructures, la réhabilitation des terrains, etc.?
- Q3** Au sujet du logement abordable, quels sont les programmes de subvention considérés par la SHDM? Considérant les critères d'admissibilité à ces programmes, comment la SHDM prévoit-elle garantir l'atteinte de l'objectif de 30% à 35% en logement abordable?
- Q4** Dans l'Étude de marché on mentionne que les ménages à revenu modeste pourraient avoir accès au programme Accès à la propriété de maisons unifamiliales en rangée (doc.3.19, p. 48). La dernière version du projet n'en fait pas mention. Pourquoi?
- Q5** Quelles sont la précision et l'exactitude des niveaux estimés d'intensité des vibrations associés aux activités de dynamitage dans la carrière Lafarge, présentés aux figures 3.1 à 3.6 du rapport annexé au document 3.6 et intitulé *Vibrations – Carrière Lafarge, SHDM – Projet Contrecoeur, Version finale, Claulac Inc. – Experts-Conseils, NoRéf. : C-03744-1B*?
- Q6** L'étude environnementale du site indique que des sols contaminés dans la plage B-C des critères de la Politique du MDDEP seront déplacés dans le parc à l'est du site (doc.3.15, p. iii). La dernière version du Plan directeur prévoit des aires de jeux dans le parc « de bonne dimension et adaptés aux différentes clientèles habitant le site». (doc.3.22, p. 17). Est-ce que l'utilisation de sols contaminés apporte des contraintes quant aux aménagements possibles?
- Q7** L'évaluation de l'environnement sonore au site Contrecoeur tient compte du bruit associé à l'opération des concasseurs dans la carrière. Est-il possible de tenir compte d'autres sources de bruit liées à l'exploitation de la carrière, notamment celui associé au matériel roulant, ainsi que celui des torchères des usines situées dans le parc industriel de Montréal-Est? Quelles mesures d'atténuation supplémentaires pourraient être considérées, le cas échéant, afin d'atténuer l'impact de ces autres sources de bruit?
- Q8** Envisagez-vous un mécanisme de suivi qui permettrait d'évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation des nuisances en période de construction et une fois que le projet serait complété? Envisagez-vous la participation des citoyens à ce mécanisme de suivi?
- Q9** Pourriez-vous nous faire parvenir un plan de déboisement du site?
- Q10** Pouvez-vous présenter un résumé de la situation actuelle et projetée quant à la circulation automobile sur les rues avoisinantes du projet (débits de circulation et niveaux de service)?
- Q11** Comment la grille de rue proposée permet-elle d'améliorer la desserte en transport en commun?

- Q12** Le prolongement de la piste cyclable, du parc projeté jusqu'à la rue Sherbrooke, est-il réalisable?
- Q13** Combien y aura-t-il de cases de stationnement hors rue pour chacun des secteurs d'aménagement du projet?
- Q14** Le terrain ayant façade sur la rue Sherbrooke et empêchant la rue nord-sud (située dans la portion ouest du projet) de se connecter à la rue Sherbrooke appartient-il à un ou plusieurs propriétaires, privés ou publics? Peut-il être intégré au projet d'aménagement du site Contrecoeur?
- Q15** Les planches de la dernière version du Plan directeur suggèrent qu'on adopte un design résolument contemporain pour l'aménagement du secteur C (Plan directeur, doc.3.22, p.29, 30, 31.) Qu'en est-il de l'architecture et du design pour les autres secteurs?